CHARTE DU MEMBRE DE L'IRCE et DU PARTICIPANT NON MEMBRE AUX EVENEMENTS DE L'IRCE

A travers les mots de recherche et de communication, l'IRCE se doit d'entretenir plusieurs types des missions : d'une part **pédagogiques** pour mieux faire comprendre au grand public et aux entreprises le fonctionnement des institutions, de certaines mesures, comme des possibilités d'actions avec un objectif de réduction sensible de l'abstention aux élections européennes, d'autre part **analytiques** mais également **génératrice d'idées** et **force de proposition** à travers certaines **études ou interventions** pour aider les institutions, collectivités, entreprises ou organismes professionnels sur des sujets variés avec un fort échange intra-européen et enfin **d'accompagnement de projet**s à portée macro ou micro-économique

De nature apolitique, indépendante et généraliste, l'IRCE se propose de rassembler des publics de domaines d'activités variés pour une richesse d'action ne négligeant aucune réalité ni aucune option de raisonnement. Elle doit faire germer visions et identité avec méthode en allant également chercher et comprendre d'autres points de vue et retours d'expériences pour mieux faire rayonner l'Europe par la richesse de ses différences en n'hésitant pas à mettre « d'autres lunettes ». Un effort particulier sera lancé vers les universités, écoles de management et d'ingénieurs bien souvent délaissées au profit des seuls instituts de sciences politiques. Le monde parlementaire pourra enfin parler au monde de l'entreprise dans des approches mesurables, réalistes et réalisables.

De façon régulière, l'IRCE ouvre ses événements à des personnes ou des organismes non membres qui sont néanmoins tenus d'approuver cette charte.

Le membre s'engage à :

Oeuvrer dans l'esprit de l'IRCE, décrit ci-avant avec un esprit constructif et ouvert

Respecter les opinions politiques, philosophiques et religieuses des personnes qu'il côtoie

Témoigner par son comportement, sa tenue et son attitude générale, qu'il est conscient d'être porteur de l'image d'une institution reconnue

Faire preuve de discrétion sur ce qu'il peut apprendre dans le cadre de ses activités

Faire tous ses efforts pour promouvoir notre image, nos événements et nos travaux

Honorer ses engagements et agir avec éthique

Lorsqu'une personne physique ou morale aura le privilège de participer à nos événements, il veillera à respecter la même charte pratiquée par les membres de notre association